



HAL
open science

ObARDI: un projet interdisciplinaire pour comprendre la construction de l'État moderne (1661-1789)

Sébastien Poublanc, Victor Gay

► To cite this version:

Sébastien Poublanc, Victor Gay. ObARDI: un projet interdisciplinaire pour comprendre la construction de l'État moderne (1661-1789). Les Cahiers de Framespa: e-Storia, 2022, Fabriquer les sources de la mémoire dans la sortie de guerre: enjeux des historiens ou des contemporains?, 41, 10.4000/framespa.13379 . hal-03902934

HAL Id: hal-03902934

<https://hal.science/hal-03902934>

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

ObARDI : un projet interdisciplinaire pour comprendre la construction de l'État moderne (1661-1789)

Sébastien Poublanc et Victor Gay



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/framespa/13379>

DOI : 10.4000/framespa.13379

ISSN : 1760-4761

Éditeur

UMR 5136 – FRAMESPA

Ce document vous est offert par Université Toulouse 1 - Capitole



Référence électronique

Sébastien Poublanc et Victor Gay, « ObARDI : un projet interdisciplinaire pour comprendre la construction de l'État moderne (1661-1789) », *Les Cahiers de Framespa* [En ligne], 41 | 2022, mis en ligne le 15 novembre 2022, consulté le 21 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/framespa/13379> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/framespa.13379>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

ObARDI : un projet interdisciplinaire pour comprendre la construction de l'État moderne (1661-1789)

Sébastien Poublanc et Victor Gay

Introduction¹

- ¹ ObARDI est un projet interdisciplinaire financé par l'Agence nationale de la recherche pour la période 2021-2025. Il s'inscrit dans l'axe "Révolution numérique : rapports au savoir et à la culture", axe liant sciences du numérique et SHS, et a pour objet de recherche le développement d'ontologies informatiques pour étudier la construction de l'État moderne dans la France d'Ancien Régime. Les participants sont des chercheurs en économie (Victor Gay, coordinateur), en histoire (Gauthier Aubert, François Godicheau, Dominique Godineau, Philippe Hamon, Sébastien Poublanc), en informatique (Nathalie Aussenac-Gilles, William Charles, Nathalie Hernandez) et en géographie (Johan Oswald), répartis dans 5 unités de recherche (TSE-IAST, FRAMESPA, IRIT, TEMPORA, LETG), une unité d'appui et de recherche (MSHS-T) et deux villes (Toulouse et Rennes).
- ² En croisant les approches informatiques, économiques, géographiques et historiques, le projet veut améliorer la compréhension des dynamiques de pouvoir qui sous-tendent la construction de l'État moderne. Pour y parvenir, le projet fédère les différentes méthodes disciplinaires au travers d'une approche relevant de l'informatique, visant à représenter et à analyser des mécanismes de développement de l'État moderne, notamment de la manière dont ses agents représentent un territoire politique. Il s'agit par ce moyen de dépasser le métarécit de la construction de l'État – fondé sur la ressemblance illusoire du vocabulaire entre hier et aujourd'hui – qui en freine encore la compréhension². En effet, les catégories de l'État et de la société civile qui nous sont naturelles étaient sans doute étrangères aux sujets de l'époque moderne. Par ailleurs, cette approche entend revenir sur les représentations cognitives de ce qu'est un

territoire politique, puisque celles-ci sont limitées par un référentiel géographique qui ne s'est construit que progressivement au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

- 3 Concrètement, ObARDI est un système de représentation des connaissances sur les dynamiques des institutions d'Ancien Régime entre 1661 et 1789. Il est fondé sur la représentation et l'organisation d'informations issues de données historiques dans des ontologies informatiques, c'est-à-dire des ensembles structurés de concepts permettant de modéliser ces connaissances. Le corpus de connaissances qui en résulte prend une forme utilisable par un ordinateur et motive l'acronyme du projet : Infrastructure de Données sur l'Ancien Régime fondée sur des Ontologies³. La construction de cette infrastructure comprend quatre chantiers menés indépendamment les uns des autres. Cette présentation entend faire le point sur l'état d'avancement de chacun d'entre eux.

Une “matrice” sur l'Ancien Régime

- 4 Le premier chantier comprend la constitution d'une base de données (matrice) sur l'environnement local institutionnel, économique et social de la France des XVII^e et XVIII^e siècles, et rassemble les connaissances accumulées sur les cinquante dernières années par les grandes enquêtes collectives d'histoire quantitative ou, individuellement, par des chercheurs.
- 5 Cette matrice est structurée en 4 ensembles dont le premier constitue la nomenclature des institutions constitutives de l'État moderne dans ses dimensions judiciaires (parlements, bailliages, sénéchaussées), administratives (gouvernement, intendances, élections, subdélégations), religieuses (diocèses, archidiaconés, archiprêtres) et fiscales (greniers à sel). Le deuxième regroupe les aspects démographiques propres aux espaces étudiés dans les grandes enquêtes quantitatives – issues de publications telles que *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV* ou la collection *Paroisses et Communes de France*⁴. Le troisième ensemble concerne les infrastructures du royaume et en particulier les routes de postes aux chevaux, tandis que le quatrième s'intéresse au phénomène rébellionnaire, notamment à partir des données collectées par Jean Nicolas (8 843 rébellions entre 1661 et 1789, assemblées dans les années 1970-1990)⁵. La liste en appendice de cet article montre l'inventaire des sources utilisées dans le projet.
- 6 Une fois les données de ces enquêtes numérisées, indexées et référencées, elles seront accessibles de façon pérenne sur une infrastructure composée de site(s) web adossé(s) à un graphe de connaissances. Dans la mesure où les formats informatiques successifs n'ont pas permis de conserver une part importante de ces données anciennes, l'infrastructure que nous développons est pensée comme une matrice capable d'incorporer à l'avenir les données produites par d'autres chercheurs et d'autres projets de recherche.
- 7 Toutefois, agréger ensemble des informations historiques et données collectées à différentes époques pose un problème d'interopérabilité et de comparaison. Comment, en effet, comparer un dénombrement de feux fiscaux en 1678 avec une enquête démographique effectuée à la fin du XVIII^e siècle par un intendant, alors même que les enquêtes qui ont agrégé ces données n'ont pas été effectuées avec la même méthode ni dans la même temporalité ? Pour résoudre ce problème, un cadre d'analyse commun a été élaboré : il est constitué par les paroisses fiscales de 1789, la plupart ayant été par la suite érigées en municipalités dans les années 1790, puis en communes à partir de 1800.

Bien entendu, ce cadre ne correspond pas toujours à celui des différentes sources ; néanmoins, l'utilisation d'ontologies permet de rapprocher ces dernières de ce cadre en intégrant les connaissances nécessaires à leur interprétation, et de faire ainsi la jointure entre le cadre des paroisses d'Ancien Régime et celui des communes après la Révolution⁶.

Développer une ontologie historique

- 8 En parallèle de ce premier chantier, nous développons un système d'information structuré par une nouvelle ontologie informatique – nommée *Historical Hierarchical Territory* (HHT) – et destinée à modéliser les données historiques hétérogènes issues des archives⁷. Les spécificités de l'histoire, et de l'époque moderne en particulier, nécessitent le développement d'une ontologie propre au projet : ni les ontologies généralistes destinées à l'étude historique (CIDOC-CRM, SYMOGIH...), ni les ontologies de représentation des territoires contemporains (TSN, INSEE...), ne permettent de répondre aux enjeux du projet – notamment la parcellisation des territoires et l'incertitude des connaissances historiques les concernant.
- 9 Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le processus de collecte et d'agrégation de l'information administrative est en effet relativement peu centralisé ; il est le fait d'une bureaucratie encore naissante, ce qui entraîne un certain nombre d'incertitudes dans les connaissances tirées des archives – en particulier les connaissances territoriales. Plusieurs documents peuvent par exemple faire état de connaissances contradictoires sur un même territoire à une même période. À l'inverse, nous ne disposons d'aucune information sur le statut d'un territoire donné pour d'autres périodes. Enfin, le découpage du territoire métropolitain est particulièrement morcelé et irrégulier, ce qui ajoute des difficultés dans la représentation de ces connaissances.
- 10 Notre ontologie doit donc être capable de prendre en compte cet aspect parcellaire et parfois contradictoire des informations historiques, tout en permettant de décrire et de relier les trois principaux champs d'application du projet :
 - celui des institutions et de leurs acteurs ;
 - la géographie et la temporalité des unités de base que sont les paroisses – incluant leurs liens avec les institutions ;
 - les sources qui sous-tendent l'ensemble des informations dans ce contexte.
- 11 Pour y parvenir, le travail interdisciplinaire s'est d'abord attaché à la réalisation de la représentation structurelle des concepts de l'ontologie, c'est-à-dire à définir l'organisation pyramidale des territoires du royaume de France selon les critères administratifs, religieux, judiciaires et fiscaux, tout en recherchant leur traduction en langage informatique. Celle-ci doit par ailleurs être suffisamment souple pour rendre compte de l'hétérogénéité et de la flexibilité des hiérarchies territoriales sous l'Ancien Régime.
- 12 Il est en effet fréquent d'observer plusieurs types de territoires à un même niveau hiérarchique, de constater que certains territoires s'affranchissent d'un niveau hiérarchique ou que d'autres en ont un supplémentaire et spécifique. Ainsi, certaines provinces conservent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime des assemblées représentatives ou états provinciaux, qui ont un droit de regard sur l'administration générale et fiscale. À l'inverse, d'autres provinces ne disposent pas de ce privilège et forment une

circonscription financière – l'élection – soumise à la juridiction d'officiers royaux, les élus. En théorie, les pays d'états n'ont pas d'élection, mais cette assertion doit être vérifiée dans le temps et dans l'espace. L'ontologie HHT est donc conçue pour prendre en considération l'ensemble de ces subtilités et de ces variations.

- 13 Pour parvenir à modéliser ces variations, nous avons choisi de prendre la paroisse comme unité élémentaire de notre ontologie. Sous l'Ancien Régime, la paroisse constitue la cellule-base de l'organisation ecclésiastique mais aussi de l'administration civile – notamment pour la fiscalité et la justice. C'est à cette échelle que les assemblées d'habitants prennent les décisions essentielles en matière d'administration locale, de fiscalité, de vie collective et de relation avec le ou les seigneur(s). Par extension, la paroisse sert aussi à définir les ressorts des juridictions inférieures royales et seigneuriales, ce qui fait des juridictions supérieures – à partir des bailliages – des "agrégats" de paroisses. Face à la difficulté de connaître l'évolution territoriale des paroisses au cours de l'époque moderne, nous partirons des paroisses telles qu'elles existaient en 1789, et ferons l'hypothèse d'une invariance temporelle sur la période – bien que ce choix puisse être discuté sur le plan local.
- 14 Le choix d'utiliser les paroisses comme briques élémentaires de l'ontologie permet également d'aborder plus simplement la notion de représentation géométrique du territoire. En effet, l'un des objectifs de l'ontologie HHT est de créer un système d'organisation de la connaissance permettant de gérer la représentation cartographique des territoires pour en faciliter l'analyse. Ainsi, la définition de ces territoires élémentaires permet la mise en place d'une représentation géométrique s'affranchissant des géométries locales. À défaut de représentation polygonale des territoires, on se contentera de points (correspondant à nos paroisses) et d'ensemble de points (géométrie discrète du territoire global, au sens où elle n'est ni nécessairement continue ni complète). Cette approche s'explique par un fait fondamental : la géométrie détaillée des paroisses d'Ancien Régime n'est plus accessible.
- 15 À côté de la nomenclature des territoires, l'ontologie doit aussi rendre compte de leur évolution dans le temps et caractériser les changements. À ce titre, on distingue deux notions d'évolution des territoires. La première – et la plus évidente – est l'évolution liée aux faits historiques. En effet, si les paroisses restent inchangées dans notre modèle, les territoires de niveau supérieur (par exemple une généralité, une sénéchaussée...) peuvent évoluer au fil du temps. Il peut s'agir de la modification d'une des caractéristiques définissant un territoire : ce peut-être son nom ou encore sa géométrie. La seconde consiste en l'évolution de la représentation du territoire due à l'évolution des connaissances historiques s'y rapportant. Afin de prendre en compte ces deux dimensions évolutives, un mécanisme de gestion de versions d'un territoire a été intégré à notre ontologie. Une version d'un territoire possède ainsi une période de validité, et l'ajout manuel de connaissances supplémentaires conduit à un chevauchement de versions qui induit la définition de nouvelles versions. Par ailleurs, si l'ontologie permet de décrire ces changements, elle permet aussi de les détecter dans un jeu de données et de les décrire automatiquement. Le résultat de cette identification informatique des changements est elle aussi intégrée à notre système de représentation des territoires.
- 16 Pour résumer, l'ontologie permet de déterminer une géographie des territoires, bien que la géographie exacte des paroisses fasse parfois défaut. L'évolution des territoires est prise en considération à l'aide d'un mécanisme de versions permettant la

représentation temporelle des états successifs d'un territoire, mais également l'évolution du modèle. Les changements apportés aux territoires sont caractérisés dans l'ontologie, et les changements de géométrie sont classifiés selon le type de modification apporté. Un critère a également été déterminé afin de distinguer l'apparition de nouveaux territoires de l'évolution de territoires existants. Enfin, le recours à la notion de revendication permet de capter les dynamiques d'évolution insufflées par les divers acteurs des territoires. L'ensemble de ces informations est rendu disponible à qui le veut.

FAIRisation des données

- 17 Le troisième chantier du projet concerne les pratiques de recherche FAIR et entend produire des données faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables. Il s'agit tout autant d'inscrire ObARDI dans le mouvement pour la science ouverte que de répondre à la crise de reproductibilité qui est apparue dans les sciences humaines et sociales.
- 18 Concrètement, les différents aspects du projet sont élaborés de manière à correspondre aux principes FAIR⁸. Pour l'élaboration de la matrice, cela se traduit par la conversion de l'ensemble des documents numérisés en formats interopérables et leur disponibilité en accès ouvert à tous au travers d'une Licence Ouverte de type CC BY 4.0. À ce titre, le choix de l'entrepôt dans lequel déposer les données est crucial, car nombre des éléments présents sur la plateforme web seront gérés par celui-ci. À priori, nous nous dirigeons vers un dépôt de long terme sur PROGEDO-ADISP, partenaire de ce projet via la Plateforme de Données de la MSHS-T. En effet, PROGEDO est en passe d'être labellisé par le Core Trust Seal, ce qui garantit un certain nombre de critères compatibles avec les pratiques FAIR.
- 19 Puisque la plateforme web servira d'interface d'exploration de l'entrepôt de données, elle fait l'objet d'une réflexion approfondie sur les pratiques numériques des historiens, des économistes quantitatifs ou des informaticiens⁹. À cette fin, un premier prototype a été développé en interne : il sert actuellement à étudier les pratiques disciplinaires de manipulation des données dans le système d'information et à expérimenter l'ergonomie de l'interface, toujours dans une recherche de données accessibles et faciles à trouver.
- 20 Par ailleurs, une partie de nos pratiques et résultats doit faire l'objet de *data papers*, qui présentent une nouvelle forme de diffusion des données issues de la recherche¹⁰. Le premier d'entre eux, consacré à l'enquête Jean Nicolas, présente le contenu d'une base de données créée à partir de l'exploitation de fiches individuelles décrivant 8 843 rébellions ayant eu lieu entre 1661 et 1789, ainsi que la façon dont les données sont stockées et accessibles.
- 21 Enfin, une attention particulière est portée au carnet de recherche du projet. Intitulé « L'atelier d'ObARDI », nous l'avons voulu au cœur de notre effort de médiation et de diffusion du projet vers nos communautés scientifiques respectives¹¹. Publié en français puis traduit en anglais sur un carnet de recherche dédié – toujours sur hypotheses.org pour bénéficier de sa faculté de promouvoir les contenus publiés sur ses portails linguistiques –, il héberge actuellement 9 articles de près de 15 000 signes qui constituent autant de jalons du projet¹².

- 22 Le format d'écriture retenu est dual, permettant d'écrire des articles à destination des pairs ou à destination de chercheurs d'autres disciplines – ce qui impose un travail de médiation pour rendre intelligible le propos, tout autant qu'un travail d'acculturation lors des relectures collectives. Nous souhaitons ainsi faire de cet espace un outil de vulgarisation scientifique à destination d'un public non-spécialiste tout autant qu'un lieu de dialogue entre pairs. C'est pour cela que nous proposons la lecture de deux types d'articles spécifiques, épaulée par un cheminement thématique et disciplinaire au sein du carnet.
- 23 Aménager un espace de conversation et d'exploration du carnet, c'est aussi dévoiler l'atelier du projet au sens qu'en donne Antoine Prost dans ses *Douze leçons sur l'histoire*¹³. Il s'agit de montrer une pratique interdisciplinaire qui relève d'un apprentissage collectif, sans règle qu'on puisse appliquer automatiquement ni systématiquement, où tout est affaire de dosage, de doigté, de compréhension – c'est ce qui donne son nom au carnet, *L'atelier d'ObARDI*.
- 24 Dans cette perspective éditoriale, faire de notre carnet un support réflexif se fait au détriment d'un support de communication institutionnelle spécifique – choix souvent effectué pour les carnets adossés à des projets de recherche. Nous avons en effet choisi de faire connaître le projet par nos réflexions plutôt que par ses actualités. C'est, à notre sens, l'une des caractéristiques majeures des humanités numériques : réfléchir sur les dispositifs mobilisés, sur ce que l'on écrit, sur la forme de ces écrits, et aller à la rencontre de publics aussi variés que possible sur la Toile. Bien sûr, l'aspect institutionnel n'est pas rejeté du carnet : il n'est simplement pas majoritaire et sert essentiellement à documenter les différentes étapes du projet (2 articles actuellement).

Une cartographie innovante des structures décentralisées du pouvoir

- 25 Dernier chantier du projet, celui consacré à la cartographie est largement exploratoire et dépend beaucoup de la finalisation des deux premiers chantiers. Il ne sera commencé que lors de la 4^e année du projet et vise à créer des outils cartographiques innovants, liés à l'ontologie, pour représenter les territoires de l'Ancien Régime. Cette représentation entend montrer que ces derniers constituent un ensemble évolutif d'institutions superposées et dont les frontières sont structurées par les relations de pouvoir à l'intérieur de ces territoires et entre eux.
- 26 Cette approche entend démontrer que ces territoires sont le résultat de configurations institutionnelles complexes évoluant en bonne part indépendamment de la souveraineté que l'État exerce sur eux. Mais la représentation de ce système par la cartographie traditionnelle, avec des frontières fixes et des aplats de couleurs, limite fondamentalement leur compréhension. C'est pour y remédier que nous cherchons à développer une méthodologie cartographique alternative pour représenter ces dynamiques telles que vues par leurs contemporains. Celle-ci doit prendre en compte la vision des relations de pouvoir et de leur organisation par les contemporains – le point de vue "emic" – tout en réfléchissant sur la manière dont on peut en tirer une représentation spatiale cartographique indépendante de l'entreprise de cartographie qui a accompagné la progression du pouvoir administratif centralisé.

- 27 Les discussions préalables engagées pour le développement de l'ontologie ont fait apparaître la nécessité de prendre en compte le contentieux qui apparaît lorsqu'un territoire est revendiqué simultanément par plusieurs acteurs. Nous avons nommé ce concept "front juridictionnel", en lien avec la prise en compte du paradigme juridictionnel développé par l'histoire culturelle du droit, comme alternative à l'histoire cumulative de la construction de l'État¹⁴. Dans le cadre de l'équipement politique du territoire, la logique de ce processus est saisie à partir de la reconstruction de configurations dans lesquelles les dispositifs de gouvernement (subdélégations, juridictions...) constituent une « trame » locale et acquièrent un sens particulier en fonction des conflits (des juridictions qui se superposent) et de la densité des relations sociales tissées sur cette trame. On cherche par-là à prendre en compte le tournant spatial dans l'histoire des institutions et à considérer l'histoire des territoires comme trame complexe de relations sociales précisément *constitutives* de ces territoires.
- 28 Cela se manifeste :
- par une tension (frontalière, juridictionnelle, identitaire, contestataire...)
 - au niveau local (paroisse/commune)
 - à une date donnée ou sur une période circonscrite plus ou moins longue
 - sur une cartographie identifiée
- 29 La représentation cartographique de cette tension permet aux historiens de repérer les zones de conflits et de frottements, mais la qualification de "front juridictionnel" ne peut intervenir que si, à partir de ce signalement, un dossier d'archives est travaillé en profondeur, de manière qualitative. La représentation cartographique du front juridictionnel pourrait constituer la partie interprétative et narrative de la carte, éventuellement sous forme de *storymaps*. Une fois l'interprétation faite et le front identifié, cette information supplémentaire serait alors intégrée dans l'ontologie.
- 30 Pour conclure, nous espérons qu'ObARDI sera utilisé par les chercheurs comme un outil permettant de contribuer à la recherche historique sur la France d'Ancien Régime, notamment en rendant accessible facilement les multiples données actuellement éparpillées sur le web ou renfermées dans un disque dur au fin fond d'un tiroir, mais aussi en suscitant des discussions sur les catégories servant à la narration et à l'herméneutique du passé. Mais nous espérons aussi que notre infrastructure accueillera à l'avenir des données supplémentaires apportées par d'autres chercheurs, d'autres projets de recherche, enrichissant plus avant le renouvellement des travaux sur la construction de l'État moderne.
- 31 Enfin, nous souhaitons que la diffusion de nos travaux et de nos réflexions favorise la culture des humanités numériques auprès d'un large public – notamment entre les chercheurs de disciplines qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. En ce sens, l'approche numérique d'un objet de recherche collectif constitue une riche opportunité pour jeter des ponts disciplinaires, pour faire un pas de côté et repenser nos concepts, nos catégories d'analyse et nos méthodes disciplinaires.

ANNEXES

Appendice : Liste des sources utilisées dans le cadre du projet OBARDI

Sources d'Ancien Régime

Sources manuscrites

Sanson, *Carte géographique des postes qui traversent la France*, 1632, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans.

Sanson, *Atlas des Gabelles*, 1665, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans.

Liste générale des Postes de France, 1707-1856.

États des villes et paroisses, avec indication du nombre de feux, qui composent les Généralités du royaume, 1713, Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits.

États de dénombrement des ressorts des gabelles. Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits, 1725-1726.

Séguin, *Carte géométrique des routes de postes du royaume*, 1789, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans.

Sources imprimées

Claude-Marin Saugrain, *Dénombrement du royaume par généralités, élections, paroisses et feux etc.*, Paris, France, chez Claude-Marin Saugrain, 1709.

Claude-Marin Saugrain, *Nouveau dénombrement du Royaume par généralités, élections, paroisses et feux etc.*, Paris, France, chez Pierre Prault, 1735.

Jean-Joseph Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Paris, Dessaint & Saillant, 1762.

Sources contemporaines

Paroisses et communes de France

Jacques Dupâquier, Nicole Felkay, Jeanne Guérout, Jacques Jacquard, Marcel Lachiver, Catherine Rollet et René Souriac, *Région Parisienne*, Paris, Éditions du CNRS, 1974, vol.75.

François Lebrun, *Maine-et-Loire*, Paris, Éditions du CNRS, 1974, vol.49.

Ghislaine Bellart, Pierre Bougard et Catherine Rollet, *Pas-de-Calais*, Paris, Éditions du CNRS, 1975, vol.62.

Robert Lemaire, *Oise*, Paris, Éditions du CNRS, 1976, vol.60.

Alain Molinier, *Ardèche*, Paris, Éditions du CNRS, 1976, vol.07.

Jean-Pierre Kintz, *Bas-Rhin*, Paris, Éditions du CNRS, 1977, vol.67.

- Anne Vitu, *Aube*, Paris, Éditions du CNRS, 1977, vol.10.
- Guy Brunet, *Ain*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, vol.01.
- Maurice Garden, Christine Bronnet et Brigitte Chappé, *Rhône*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, vol.69.
- Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier (dir.), *Paroisses et Communes de France - Dictionnaire d'Histoire Administrative et Démographique*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, vol. 40.
- Philippe Canu, *Nièvre*, Paris, Éditions du CNRS, 1979, vol.58.
- Marie-Caroline Roederer, *Aude*, Paris, Éditions du CNRS, 1979, vol.11.
- Dominique Barbero, *Savoie*, Paris, Éditions du CNRS, 1979, vol.73.
- Dominique Barbero, *Haute-Savoie*, Paris, Éditions du CNRS, 1980, vol.74.
- Isabelle Empereur-Bissonnet, *Haute-Vienne*, Paris, Éditions du CNRS, 1981, vol.87.
- Marie-Elisabeth Martin, *Drôme*, Paris, Éditions du CNRS, 1981, vol.26.
- René-Jean Bernard, *Lozère*, Paris, Éditions du CNRS, 1982, vol.48.
- Christian Poitou, *Loiret*, Paris, Éditions du CNRS, 1982, vol.45.
- Bernard Bonnin, Favier René, Meyniac Jean-Pierre et Todesco Brigitte, *Isère*, Paris, Éditions du CNRS, 1983, vol.38.
- René Plessix, *Sarthe*, Paris, Éditions du CNRS, 1983, vol.72.
- Hélène Boucher, *Marne*, Paris, Éditions du CNRS, 1984, vol.51.
- Jean-Michel Gorry, *Indre-et-Loire*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, vol.37.
- Philippe Hercule, *Charente-Maritime*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, vol.17.
- Dominique Lacroix, *Gard*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, vol.30.
- Jean-Pierre Péliissier, *Pyrénées-Orientales*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, vol.66.
- Roland Sicard, *Vaucluse*, Paris, Éditions du CNRS, 1987, vol.84.
- Marie Le Mée-Orsetti et René Le Mée, *Seine-et-Marne*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, vol. 77.
- Christian Lippold, *Corrèze*, Paris, Éditions du CNRS, 1988, vol.19.
- Claude Motte, *Hérault*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, vol.34.
- Claude Renard, *Ille-et-Vilaine*, Paris, Éditions du CNRS, 1990, vol.35.
- Jean-Claude Farcy et Benoît Garnot, *Eure-et-Loir*, Paris, Éditions du CNRS, 1990, vol.28.
- Henri Baldit, *Cantal*, Paris, Éditions du CNRS, 1991, vol.15.
- Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et Claude Motte, *Meuse*, Paris, Éditions du CNRS, 1992, vol.55.
- Catherine Canu, *Cher*, Paris, Éditions du CNRS, 1993, vol.18.
- Abbé-François Casta, *Corse*, Paris, Éditions du CNRS, 1993, vol.20.
- Jean-Pierre Kintz, *Haut-Rhin - Territoire de Belfort*, Paris, Éditions du CNRS, 1994, vol.68.

Jean-Pierre Brun, *Hautes-Alpes*, Paris, Éditions du CNRS, 1995, vol.05.

Guy Florenty, *Dordogne*, Paris, Éditions du CNRS, 1996, vol.24.

Christian Poitou, *Indre*, Paris, Éditions du CNRS, 1997, vol.36.

Christian Poitou, *Loir-et-Cher*, Paris, Éditions du CNRS, 1997, vol.41.

Christian Poitou, *Creuse*, Paris, Éditions du CNRS, 2000, vol.23.

Atlas

Brette Armand, *Atlas des bailliages ou juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789 dressé d'après les actes de la convocation conservés aux Archives nationales*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904.

Gouhier Pierre, Vallez Anne et Vallez Jean-Marie, *Atlas historique de Normandie*, Caen, France, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université, Centre de recherches d'histoire quantitative, 1967.

Langlois Claude, Bonin Serge et Laclau Alexandra, *Atlas de la Révolution française*, Paris, France, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1989.

Elie Pélaquier (dir.), *Atlas historique de la province de Languedoc*, Montpellier, C.R.I.S.E.S., 2009 [en ligne].

Elisabeth Zadora-Rio (dir.), *Atlas archéologique de Touraine*, Tours, FERACF, 2014 [en ligne].

Anne Massoni (dir.), *Atlas historique du Limousin*, 2014 [en ligne].

Stéphane Gomis (dir.), *Atlas historique Auvergne, Bourbonnais, Velay*, 2018 [en ligne].

Enquêtes

Jacques Dupâquier, *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV*, Paris, Éditions EHESS, 1979.

Bertrand Gille, *Les sources statistiques de l'histoire de France*, Genève, Librairie Droz, 1980

Jean-Marie Vallez, « Circonscriptions et régimes de l'impôt sur le sel de Normandie », *Hors-série des Annales de Normandie. Recueil d'études offert en hommage au doyen Michel de Boüard*, Volume II, 1982.

Jean-Yves Grenier, *Séries économiques françaises : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985.

Guy Arbello, Jean-Pierre Goubert, Jacques Mallet et Yvette Palazot, *Carte des généralités, subdélégations et élections en France à la veille de la Révolution de 1789*, Paris, Éditions du CNRS, 1986.

Joël Félix, *Économie et finances sous l'Ancien régime : guide du chercheur*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1994.

Didier Catarina, « Les justices ordinaires, inférieures et subalternes de Languedoc : essai de géographie judiciaire, 1667-1789 », Presses de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, Montpellier, 2002.

Archives de chercheurs

Fonds Jean Nicolas, Bibliothèque François Lebrun, Rennes 2.

Archives d'Élie Pélaquier utilisées pour la construction de *L'Atlas historique de la province de Languedoc*. Envoi de l'auteur.

NOTES

1. La partie introductive de cette présentation de projet est la version remaniée et actualisée de celle présente sur le carnet de recherche du projet : <https://obardi.hypotheses.org/270>
2. Wim Blockmans et Jean-Philippe Genet (dir.), *The Origins of the Modern State in Europe, 13th to 18th Centuries*, Strasbourg/Oxford, European Science Foundation / Clarendon Press, 1995 ; Wim Blockmans, André Holenstein, Jon Mathieu et Daniel Schläppi (dir.), *Empowering Interactions. Political Cultures and the Emergence of the State in Europe 1300-1900*, Farnham/Burlington, Ashgate, 2009.
3. [“Ontology-based Ancien Régime Data Infrastructure” (ObARDI)].
4. Jacques Dupâquier, *La population rurale du Bassin Parisien à l'époque de Louis XIV*, Paris, Éditions EHESS, 1979.
5. Voir la présentation de l'enquête et les réflexions sur le phénomène rébellionnaire sur le carnet du projet à la catégorie Rébellion : <https://obardi.hypotheses.org/category/rebellion>.
6. Voir la présentation détaillée du cadre des paroisses sur le carnet de recherche : <https://obardi.hypotheses.org/526>.
7. Voir la présentation détaillée de l'ontologie sur le carnet de recherche : <https://obardi.hypotheses.org/1045>
8. Définition des pratiques de recherche FAIR par le CCSD : « Les principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*) décrivent comment les données doivent être organisées pour être plus facilement accessibles, comprises, échangeables et réutilisables. On en parle surtout pour les données de recherche mais ces principes concernent toute ressource numérique disponible en accès ouvert relative à une activité scientifique. » (cf. <https://www.ccsd.cnrs.fr/principes-fair/>)
9. Vincent Liguète, « L'accessibilité web comme porte et enjeu de médiation des savoirs », *Distances et médiations des savoirs. Distance and Mediation of Knowledge*, 3-12, 2015.
10. Voir à ce sujet Victor Gay (2021), « Un data paper en SHS : pourquoi, pour qui, comment ? » (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03434216>).
11. Voir la présentation détaillée de notre projet éditorial sur le carnet de recherche : <https://obardi.hypotheses.org/415>
12. Disponible à l'adresse suivante : <https://obardieng.hypotheses.org/>
13. Antoine Prost, *Douze Leçons sur l'histoire*, Paris, Le Seuil, 1996.
14. Garriga Acosta Carlos, « Orden jurídico y poder político en el Antiguo Régimen », *Istor. Revista de historia internacional*, vol. 16, 2004, p. 13-44.

AUTEURS

SÉBASTIEN POUBLANC

Sébastien Poublanc est docteur en histoire moderne et ingénieur de recherche contractuel au laboratoire FRAMESPA. Ses travaux portent sur l'histoire de la forêt et de l'État moderne, ainsi que sur la numérisation du métier d'historien et les humanités numériques.

VICTOR GAY

Toulouse School of Economics (TSE) et Institute for Advanced Study in Toulouse (IAST),
Université Toulouse Capitole, Toulouse, France

1 Esplanade de l'Université, 31000, Toulouse, France. Financements : ANR-17-EURE-0010 (Programme d'Investissements d'Avenir) et ANR-20-CE38-0015 (ObARDI). Victor Gay est professeur à l'Ecole d'Economie de Toulouse et à l'Institut d'Etude Avancé de Toulouse. Ses recherches portent principalement sur l'histoire économique de la France. Au cours de sa thèse, il a étudié les conséquences de la Première Guerre Mondiale sur la nature du travail des femmes dans l'entre-deux guerres ainsi que la transmission intergénérationnelle de ses effets jusqu'à aujourd'hui. Dans le cadre du projet interdisciplinaire ObARDI, il développe un programme de recherche qui cherche à améliorer notre compréhension des mécanismes qui sous-tendent le développement de l'Etat moderne en France au XVIIIe siècle. Il a aussi réalisé des travaux en économie politique. Il a obtenu son doctorat en 2018 dans le département d'économie de l'Université de Chicago. victor.gay@tse-fr.eu